

| SANTÉ |

5115 signatures contre Linky

L'association Groupe Santé Colmar a déposé hier matin à la préfecture une requête, ainsi qu'une pétition de 5115 signatures contre le déploiement des compteurs Linky, et poursuit son travail de sensibilisation aux risques électromagnétiques.

Véronique Berkani

Reçus par Sophie Dierstein, du cabinet du préfet, des membres de l'association Groupe Santé Colmar ont déposé hier à la préfecture du Haut-Rhin une requête portant sur la mise en place des compteurs Linky sur le territoire du département, accompagnée d'une pétition de 5115 signatures d'opposants, recueillies notamment lors des trois jours de la Foire Éco Bio de Colmar. Celle-ci est adressée au préfet, au maire Gilbert Meyer, aux députés Éric Straumann, Jean-Louis Christ, Jean-Luc Sordi, Francis Hillmeyer et Arlette Grosskost. Ils y réclament « l'organisation de débats publics » et « un moratoire sur le déploiement du compteur Linky, dans l'attente d'une expertise multidisciplinaire réalisée par une instance indépendante ».

« Qu'ont-ils à cacher ?! »

« Cela fait des mois que nous réclamons un débat contradictoire à ERDF et à la mairie, sans obtenir de réponse positive », explique Patrick Richardet, secrétaire du Groupe Santé Colmar.

Alors que les compteurs Linky de-



Linky, le nouveau compteur électrique communicant d'ERDF, devrait remplacer à terme l'ancien compteur électrique bleu. Une décision qui divise. Photo L'Alsace/Thierry Gachon

vraient remplacer les « compteurs bleus » d'ici 2021, le débat fait rage entre le fournisseur d'énergie et les associations qui alertent sur les risques liés aux technologies électromagnétiques. Pour ses détracteurs, leurs rayonnements peuvent avoir une influence très néfaste sur la santé.

« Le phénomène de pollution électromagnétique nécessite des études urgentes d'environnement », insiste Patrick Richardet. « Tant qu'on n'aura pas répondu à ces

interrogations, nous ne pourrons pas avancer. » L'association colmarienne s'interroge sur les motifs de cette omerta.

« Depuis 15 ans que je milite au Groupe Santé Colmar, c'est la première fois que nous faisons face à un tel blocage. Cette manière de refuser la discussion est désastreuse, cela laisse supposer n'importe quoi, qu'ont-ils donc à cacher ? ! », s'exclame le bénévole, qui a notamment interpellé Gilbert Meyer lors d'une réunion publique

le 18 mars dans le quartier Europe, au cours de laquelle le maire a refusé tout débat. Les lettres adressées à la mairie et à Vialis ont donné lieu à des réponses par courrier type « qui ne veulent rien dire », juge Patrick Richardet.

Bientôt dans la rue ?

En plus des risques pour la santé, l'association invoque l'expérimentation menée en Indre-et-Loire où les nouveaux compteurs « communicants » déjà installés ont fait l'objet d'un rapport d'enquête du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire. Celui-ci indique que 19 % des particuliers ont rencontré des problèmes de disjonctions à répétition, 4 % des soucis d'appareils grillés, de dysfonctionnement de la programmation du chauffage et d'embranchement du compteur, et 5 % ont vu leur facture doublée, voire triplée.

Le Groupe Santé Colmar entend poursuivre son action de sensibilisation. « Si nous n'obtenons rien, nous n'hésiterons pas à manifester dans la rue, ce qui n'est pas dans nos habitudes. Nous ne sommes pas des agitateurs, mais si on ne nous respecte pas, nous saurons nous faire entendre. »